



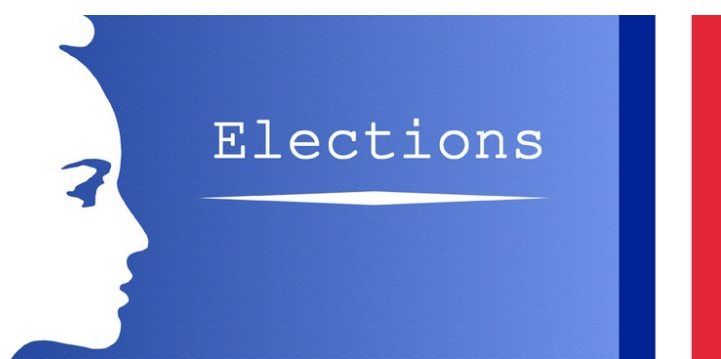
PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 9 avril 2021

Candidatures pour les élections départementales de juin 2021



Le préfet de la Mayenne recevra entre le lundi 26 avril 2021 et le vendredi 30 avril 2021 inclus les candidatures pour le premier tour des élections départementales des 13 et 20 juin 2021.

Les élections départementales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021, concomitamment avec les élections régionales.

En Mayenne, les 34 conseillers départementaux des 17 cantons seront ainsi renouvelés.

Les binômes de candidats (un homme et une femme) pourront déposer leur candidatures à la préfecture de la Mayenne, 46 rue Mazagran à Laval, du lundi 26 au vendredi 30 avril 2021 inclus, entre 9 heures et 12 heures 30 puis entre 13 heures 30 et 16 heures 30.

Le dépôt des candidatures se fera uniquement sur rendez-vous, en appelant le **02 43 01 51 21**, entre 9 heures et 12 heures 30 puis entre 13 heures 30 et 16 heures 30 et au plus tard le 30 avril 2021.

Les binômes de candidats trouveront sur le site internet des services de l'État en Mayenne tous les documents et les informations utiles pour la déclaration de candidature :

<https://www.mayenne.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections> .

Préfecture de la Mayenne

Cabinet

02 43 01 50 70/71/72
pref-communication@mayenne.gouv.fr

16 place Jean Moulin
53000 Laval

